

Calendrier des souscriptions et des rachats

BMO Partners Group Fonds d'actifs de marchés privés

Horaire d'abonnement (2023-2024)

Cette annexe fournit aux investisseurs potentiels des informations sur les achats

Date limite des documents de achats	Date de contribution	Évaluation/ Date de transaction
10 juillet 2023	11 juillet 2023	31 juillet 2023
10 août 2023	11 août 2023	31 août 2023
8 septembre 2023	11 septembre 2023	29 septembre 2023
6 octobre 2023	10 octobre 2023	31 octobre 2023
8 novembre 2023	9 novembre 2023	30 novembre 2023
6 décembre 2023	7 décembre 2023	29 décembre 2023
9 janvier 2024	10 janvier 2024	31 janvier 2024
6 février 2024	7 février 2024	29 février 2024
8 mars 2024	11 mars 2024	29 mars 2024
9 avril 2024	10 avril 2024	30 avril 2024
9 mai 2024	10 mai 2024	31 mai 2024
6 juin 2024	7 juin 2024	28 juin 2024
10 juillet 2024	11 juillet 2024	31 juillet 2024
9 août 2024	12 août 2024	30 août 2024
9 septembre 2024	10 septembre 2024	30 septembre 2024
8 octobre 2024	9 octobre 2024	31 octobre 2024
7 novembre 2024	8 novembre 2024	29 novembre 2024
6 décembre 2024	9 décembre 2024	31 décembre 2024

Calendrier de remboursement (2023-2024)

Ce tableau fournit aux porteurs de parts des informations sur les rachats

Date limite des documents de rachats	Évaluation/ Date de transaction	Date estimée de distribution
24 juillet 2023	31 octobre 2023	20 décembre 2023
24 août 2023	30 novembre 2023	24 janvier 2024
22 septembre 2023	29 décembre 2023	23 février 2024
23 octobre 2023	31 janvier 2024	25 mars 2024
23 novembre 2023	29 février 2024	22 avril 2024
20 décembre 2023	29 mars 2024	22 mai 2024
24 janvier 2024	30 avril 2024	24 juin 2024
22 février 2024	31 mai 2024	24 juillet 2024
21 mars 2024	28 juin 2024	20 août 2024
23 avril 2024	31 juillet 2024	20 septembre 2024
24 mai 2024	30 août 2024	22 octobre 2024
21 juin 2024	30 septembre 2024	21 novembre 2024
24 juillet 2024	31 octobre 2024	20 décembre 2024
23 août 2024	29 novembre 2024	21 janvier 2025
23 septembre 2024	31 décembre 2024	18 février 2025

Calendrier des souscriptions et des rachats

BMO Partners Group Fonds d'actifs de marchés privés

Définitions

Souscriptions :

Date limite – Le contrat de prise ferme doit être transféré à l'agent Apex(bmota@apexgroup.com) et la transaction doit être effectuée dans Fundserv avant 16 h (HE).

Date de contribution – Les fonds doivent être disponibles dans le compte du client aux fins d'envoi à BMO Partners Group.

Date d'évaluation – À partir de la date où la valeur de l'actif net est déterminée, il y aura un décalage d'environ 45 jours avant que la valeur de l'actif net soit publiée en raison des procédures d'évaluation et d'établissement des rapports pour les placements privés.

Rachats :

Date limite – Vous devez nous informer (bmota@apexgroup.com) du rachat et effectuer une transaction dans Fundserv avant cette date à 16 h (HE).

Date d'évaluation – Il s'agit de la date où la valeur de l'actif net finale est déterminée. Cette dernière sera également prête en environ 45 jours.

Date de réception du produit des rachats – Il s'agit de la date à laquelle vous recevrez les fonds.



MC/MD Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

BMO Gestion mondiale d'actifs est la marque de commerce sous lequel BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements Inc. exercent leurs activités. Certains des produits et services offerts sous la marque de commerce BMO Gestion mondiale d'actifs sont expressément conçus pour différentes catégories d'investisseurs au Canada et peuvent ne pas être accessibles à tous les investisseurs. Les produits et les services ne sont offerts qu'aux investisseurs au Canada, conformément aux lois et règlements applicables.

Les renseignements contenus dans les présentes : 1) sont confidentiels et appartiennent exclusivement à BMO Gestion mondiale d'actifs; 2) ne peuvent être reproduits ni distribués sans le consentement écrit préalable de BMO Gestion mondiale d'actifs; et 3) ont été obtenus de tierces parties jugées fiables, mais qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. BMO Gestion mondiale d'actifs et ses sociétés affiliées ne peuvent être tenues responsables de toute perte ou de tout préjudice résultant de l'utilisation de cette information. Le présent document a été préparé uniquement à titre informatif par BMO Gestion mondiale d'actifs.

Les renseignements fournis dans le présent document ne constituent pas une sollicitation ni une offre relative à l'achat ou à la vente de titres, et ils ne doivent pas non plus être considérés comme des conseils de placement. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Certains énoncés contenus dans le présent document peuvent constituer des déclarations prospectives, notamment ceux où l'on trouve les expressions « s'attendre à », « prévoir » et des mots et locutions semblables. Les déclarations prospectives ne sont pas des données historiques; elles correspondent plutôt aux prévisions ou aux attentes actuelles de BMO Gestion d'actifs en ce qui a trait à des résultats ou à des événements futurs. Ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des prévisions ou des attentes actuelles. Même si BMO Gestion d'actifs estime que les hypothèses inhérentes aux déclarations prospectives sont raisonnables, ces dernières ne garantissent en rien les résultats futurs. Nous mettons donc en garde le lecteur de ne pas se fier indûment à ces déclarations en raison du caractère incertain qui leur est inhérent. BMO Gestion d'actifs ne s'engage d'aucune façon à mettre à jour ou à réviser publiquement ses déclarations ou données prospectives, que ce soit par suite de nouvelles données, d'événements futurs ou d'autres facteurs qui auraient une incidence sur ces données, sauf dans la mesure requise par la loi.

La documentation ci-jointe vous est fournie étant entendu que vous en comprenez et acceptez les limites inhérentes, que vous ne vous y fiez pas pour prendre ou recommander une décision de placement à l'égard des titres qui pourraient être émis et que vous l'utiliserez uniquement pour réfléchir à votre intérêt préliminaire à investir dans une transaction du type décrit aux présentes. Un placement dans le Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO décrit aux présentes est spéculatif. Une souscription de parts du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO ne doit être envisagée que par les personnes qui sont financièrement en mesure de maintenir leur placement et qui peuvent supporter le risque de perte associé à un placement dans le Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO. Les investisseurs éventuels devraient consulter leurs propres conseillers juridiques, fiscaux, en placement et financiers indépendants avant d'acheter des parts du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO, afin de déterminer la pertinence de ce placement par rapport à leurs objectifs financiers et de placement et par rapport aux conséquences fiscales d'un tel placement. Les investisseurs éventuels devraient tenir compte des risques décrits dans la notice d'offre confidentielle du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO avant d'acheter des parts de celui-ci. L'un ou l'ensemble de ces risques, ou d'autres risques encore inconnus, peuvent avoir une incidence négative importante sur les activités du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO ou sur le rendement pour les investisseurs. Consultez la rubrique « Objectif de placement, stratégie de placement et certains risques » de la notice d'offre du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO. En plus des risques décrits dans la notice d'offre du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO, le Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO assumera les risques associés au Partners Group BMO Master Limited (fonds maître) en proportion du montant du placement du Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO dans le fonds maître. Les investisseurs éventuels qui investissent dans le Fonds Marchés privés de Partenariats de BMO doivent donc examiner attentivement les risques décrits sous les rubriques « Certains facteurs de risque », « Risques liés aux activités et à la structure », « Risques liés au conseiller », « Risques liés aux placements » et « Limites de la divulgation » de la notice d'offre du fonds maître...